

21ème Assemblée Générale et Symposium Scientifique de l'ICOMOS
31 août 2023 - 9 septembre 2023
International Convention Centre, Sydney, Australie

Nous sommes ravis de vous aider à vous inscrire à l'AG2023 de l'ICOMOS et nous avons rassemblé les informations suivantes qui devraient vous être utiles pour votre demande de visa. Pour toute question, n'hésitez pas à contacter un membre de l'équipe organisatrice dont les coordonnées sont indiquées plus bas.

Types de visas :

Les participants, délégués et présentateurs ***qui ne travailleront pas, ne donneront pas de représentation et ne seront pas rémunérés*** pour leur contribution à l'événement peuvent demander les visas suivants :

- **Visa de visiteur (sous-classe 600) (Business stream).**
Pour plus d'informations, voir : <https://immi.homeaffairs.gov.au/visas/getting-a-visa/visa-listing/visitor-600/business-visitor-stream>
- **Autorisation de voyage électronique - ETA (sous-classe 601).**
Pour les titulaires de passeports éligibles et pour en savoir plus, voir : <https://immi.homeaffairs.gov.au/visas/getting-a-visa/visa-listing/electronic-travel-authority-601>
- **Visa eVisitor (sous-classe 651) (Business stream).**
Pour les titulaires de passeports éligibles et pour en savoir plus, voir : <https://immi.homeaffairs.gov.au/visas/getting-a-visa/visa-listing/evisitor-651>

Les représentants de gouvernements étrangers peuvent également demander un visa de visiteur, comme indiqué ci-dessus. Les personnes qui représentent un gouvernement étranger et présentent au ministère des preuves à l'appui peuvent se voir dispenser de régler les frais pour le visa Visitor (sous-classe 600) Business stream. Dans la plupart des cas, elles se signaleront au moment de la demande en présentant un passeport diplomatique ou officiel, mais elles peuvent également fournir d'autres formes d'attestations, telles qu'une note de soutien à la 3^e personne (aussi dite note verbale) provenant de leur gouvernement.

NB : Ce sont les types de visa actuellement disponibles, mais le ministère se réserve le droit de modifier la réglementation. Les demandeurs doivent établir qu'ils satisfont à tous les critères de la loi pour obtenir un visa australien.

Biométrie :

Les personnes situées en dehors de l'Australie devront fournir des données biométriques pour les visas faisant partie du programme biométrique australien, si elles sont originaires d'un pays qui fait partie de ce programme, ou si, au moment de la demande, elles se trouvent dans un de ces pays.

Pour en savoir plus sur ce programme, y compris sur les visas et les pays participants, voir le site : <https://immi.homeaffairs.gov.au/help-support/meeting-our-requirements/biometrics>

Procédure de demande de visa et délais de traitement :

Les demandes de visa sont évaluées au cas par cas et les délais de traitement peuvent varier en fonction des situations individuelles, notamment :

- si la demande est complète, avec tous les justificatifs nécessaires et le règlement des frais de demande de visa
- selon la rapidité du demandeur à répondre en cas de demande d'informations complémentaires
- selon le temps nécessaire pour vérifier les justificatifs fournis
- selon le temps nécessaire pour recevoir des informations de la part d'agences externes, notamment pour les critères en matière de santé, d'intégrité et de sécurité nationale
- selon la date de dépôt de la demande, étant donné les délais actuels de traitement des demandes de visa à l'échelle mondiale.

Les délais de traitement dépendent chaque mois de la complexité des dossiers, de l'évolution du volume des demandes et des changements dans les instructions ministérielles. Pour en savoir plus sur ces délais, voir <https://immi.homeaffairs.gov.au/visas/getting-a-visa/visa-processing-times/overview>. C'est pourquoi nous conseillons de déposer les demandes de visa au minimum 4 à 6 semaines avant la date prévue du voyage.

Conditions d'entrée et d'accès aux frontières :

Les voyageurs ont intérêt à se familiariser avec les conditions d'entrée sur le territoire et d'accès aux frontières de l'Australie. Pour en savoir plus, voir « Entering and leaving Australia » : <https://www.homeaffairs.gov.au/covid19/entering-and-leaving-australia>

Pour toute aide supplémentaire :

N'hésitez pas à contacter

1. L'équipe de l'AG2023 de l'ICOMOS via les coordonnées ci-dessous
2. Home Affairs Global Service Centre en Australie au +61 2 6196 0196 (du lundi au vendredi de 8h à 17h heure de Sydney) pour les renseignements préalables à la demande de visa.

L'AG2023 de l'ICOMOS est gérée par [Arinex Pty Ltd](#),
Organisateur professionnel de conférences

Mél : enquiries@icomosga2023.org

Tél : +61 (2) 9265 0700

Site : www.icomosga2023.org

#ICOMOSGA2023